

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

Association BOURRY VH (Mme Hélène Bourry)

Le terrain concerné est situé

Rue du Village 97 à 7903 Chapelle-à-Oie - cadastré 04 B 2a, 1e, 304w, 309t, 309v, 309x

Le projet consiste en

Démolition d'une grange et construction de bâtiments de stockage

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Emprise de construction
- Pente de toiture
- Hauteur du mur gouttereau
- Gabarit
- Groupement de volume
- Matériaux

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous de 8h00 à 12h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que le mercredi de 16h00 à 19h00 et le mercredi sans rendez-vous de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut. Prendre rendez-vous soit par mail : urbanisme@leuze-en-hainaut.be soit par téléphone au 069/59.02.69 ou 069/59.02.51.

Affichage le 26/03/2026

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 01/04/2026 au 15/04/2026**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. BRAL

Le Député-Bourgmestre,
H. CORNILLIE